

**PROJET
PEDAGOGIQUE**

**Temps d'Activités Périscolaires en élémentaire
et accueil du soir en maternelle et élémentaire.**



Ecole Les Trois Rivières

Année scolaire 2017/2018

Mairie de Breteil

I. Présentation de la structure

Organisateur : Mairie de Breteil

Dates : du 4 septembre 2017 au 06 juillet 2018

Horaires :

- Activités périscolaires en élémentaire : de 15h45 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.
- Accueil du soir en maternelle de 16h30 à 19h00 et en élémentaire de 16h45 à 19h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Public :

- Entre 150 et 190 enfants de 6 ans à 12 ans en activités périscolaires en élémentaire.
- Entre 50 et 80 enfants de 2 ans et demi à 12 ans en accueil du soir.

L'équipe d'encadrement :

- 1 directeur
- 13 animateurs
- divers intervenants extérieurs tout au long de l'année (professeurs de musique, éducateurs sportifs ou intervenants associatifs)
- 1 bénévole coordinatrice de l'aide aux devoirs,
- 13 autres bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Ces chiffres peuvent varier en fonction de la fréquentation des services périscolaires.

Locaux :

En maternelle :

- la salle d'accueil de la maternelle (avec les sanitaires attenants),
- le coin cocooning dans la petite maison, située dans la cour de la maternelle (coin calme avec matelas, poufs, cabane à histoires...),
- la cour de l'école maternelle.

En élémentaire :

- la salle 9 (avec un point d'eau pour les activités manuelles),
- la salle multi-activités (avec un point d'eau pour les activités manuelles),
- la bibliothèque de l'école,
- le préfabriqué dans la cour de l'élémentaire (pour des activités sportives avec tapis de sol),
- le pôle périscolaire situé en bas de la cour de l'élémentaire,
- la cour de l'école élémentaire.

En dehors de l'école :

- la salle Sa à l'Unisson, maison des associations (salle de danse),
- la salle Modovar à l'Unisson, maison des associations,
- la salle Vator Dali à l'Unisson, maison des associations,
- la salle polyvalente de la commune,
- l'étang Les Vilbertes.

II. Objectifs pédagogiques

Assurer un cadre sécurisant pour les enfants et les familles

Tout d'abord, une stabilité dans l'équipe d'animation est assurée. Des rituels sont mis en place, les enfants se rendent chaque jour dans les mêmes locaux au même moment. Les enfants ont ainsi des repères.

Les animateurs sont accueillants, souriants et bienveillants envers les enfants, ils prennent le temps de les écouter, de les rassurer. Les parents connaissent l'équipe d'animation avec qui ils peuvent échanger chaque soir. Toute l'équipe est présentée dans un trombinoscope affiché à l'école. Le fonctionnement est présenté aux familles à travers le projet pédagogique mis à disposition, des temps de réunions en début d'année scolaire, mais également à travers des bulletins d'informations édités à chaque période. Cette communication permet de rassurer les parents sur le fonctionnement des temps périscolaires.

Respecter le rythme de l'enfant

Une régularité est assurée sur la semaine, les horaires étant les mêmes lundi, mardi, jeudi et vendredi. Deux jours par semaine, les enfants sont en espaces d'activités libres, ils peuvent ainsi choisir sur le moment ce qu'ils souhaitent faire, en fonction de leurs besoins, de leur fatigue.

Après les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), certains enfants ont parfois besoin d'un temps dans la cour pour se défouler. Les animateurs sont attentifs à leurs besoins et s'adaptent en fonction.

Un temps de goûter est proposé, dans le calme, puis les enfants peuvent jouer dans la cour, dessiner tranquillement ou lire sur des banquettes, selon leur fatigue, leurs besoins.

Développer l'autonomie

Les enfants choisissent eux-mêmes leurs activités. Ils participent à la vie du centre, ils rangent le matériel après les activités. Dans les tâches de la vie quotidienne, les animateurs incitent les enfants à participer ; à table les enfants se servent seuls et aident au débarrassage du goûter.

Dans les activités que l'équipe propose aux enfants, les animateurs amènent l'enfant à faire seul, ils le laissent faire, évitent de prémâcher les activités manuelles.

Encourager le vivre ensemble

Les animateurs mettent en place des règles de vie avec les enfants, les expliquent et les font respecter. Ils favorisent le vivre ensemble, l'entraide et luttent contre toute forme d'individualisme, à travers les différentes activités comme dans la vie quotidienne. Les animateurs mettent en place des jeux de coopération et des projets communs.

Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

Les animateurs sont force de proposition dans les activités, ils mettent en place des projets d'animation dans lesquels les enfants découvrent de nouvelles activités, de nouvelles techniques.

Toutefois, afin de ne pas perdre de vue la notion de loisirs et de plaisir, les enfants ont la possibilité de ne rien faire, de se détendre ou de jouer librement dans des espaces d'activités. Ainsi les locaux sont adaptés afin que les enfants, s'ils ne sont pas intéressés par les activités proposées ou s'ils sont fatigués, aient la possibilité de prendre un livre, de jouer à la dînette... l'enfant peut ainsi choisir son activité en fonction de ses besoins.

III. Le Fonctionnement

1. Les inscriptions

Pour les TAP élémentaires : Les enfants remplissent un bulletin d'inscription avant chaque période de vacances. Ils choisissent les jours de présence aux TAP, ainsi que les souhaits d'ateliers. Cette inscription nécessite un engagement d'assiduité pour toute la période.

Pour l'accueil du soir : Les parents des enfants de maternelle inscrivent leurs enfants le matin à leur arrivée à l'école, sur un tableau à l'entrée de chaque classe. Les enfants de l'école élémentaire s'inscrivent le matin auprès de leur enseignant.

2. Les TAP des élémentaires

Les enfants peuvent choisir deux ateliers parmi une liste d'activités proposées. Le service enfance jeunesse tente de répondre au mieux aux demandes, mais il ne peut s'engager à répondre systématiquement à la demande ; aussi, certains enfants se verront parfois attribuer un atelier qu'ils n'ont pas désigné en premier choix.

Les deux autres jours, ils choisissent sur le moment l'un des trois espaces d'activités libres (espace cocooning, espace jeux de société et création, espace jeux extérieurs).

Les enfants participent aux ateliers ou aux activités libres par alternance. Cette succession se déroule comme suit :

	lundi	mardi	jeudi	Vendredi
CP/CE1	activités libres	ateliers	activités libres	ateliers
CE2/CM1/CM2	ateliers	activités libres	ateliers	activités libres

Les animateurs arrivent avant 15h45 à l'école et se rendent dans la salle des animateurs où ils prennent leur pochette avec les listings d'enfants dont ils ont la charge. Là, ils voient David, le directeur, qui leur indique les absences et d'éventuelles consignes.

A 15h45 :

- Les animateurs encadrant les activités libres sont postés à la porte d'une classe avec la liste des enfants. L'animateur fait l'appel dans la classe (les enfants restent assis). Toute absence doit impérativement être signalée à David. L'enseignant peut renseigner sur le motif de l'absence d'un enfant. Les animateurs emmènent ces enfants dans la rotonde dans la cour. Là, une fois tous les enfants présents, ils choisissent entre les trois espaces suivants :
 - Jeux en extérieur
 - Jeux de société et création
 - Détente
- Les animateurs encadrant les ateliers dirigés sont postés sous le préau, sous l'affiche annonçant leur activité. Ils récupèrent tous leurs enfants et font l'appel. Toute absence doit impérativement être signalée à David. Une fois le groupe rassemblé, l'animateur emmène son groupe dans sa salle d'activité. Si la salle se trouve dans l'école, l'animateur peut dès la 2^{ème} séance attendre les enfants dans sa salle.

L'école élémentaire privée :

Un atelier sportif est proposé à chaque période, le jeudi pour les plus jeunes (CP/CE1/CE2) et le vendredi pour les plus grands (CE2/CM1/CM2), à la salle des sports avec David BOUGEARD, enseignant à l'école privée.

L'autre jour, ils participent aux ateliers avec les enfants de l'école publique. Deux animatrices récupèrent les enfants à l'école privée à 15h30. Elles font l'appel, puis les accompagnent dans la cour de l'école publique où ils se dispersent dans les différents ateliers. Ces mêmes animatrices les récupèrent à 16h45 sous le préau du fond de la cour et les raccompagnent à l'école privée. Les parents peuvent alors venir les chercher à partir de 17h00.

3. L'accueil du soir

En maternelle, ce sont les ATSEM qui emmènent les enfants à l'accueil, juste avant que les parents ne rentrent dans l'école pour récupérer leurs enfants à 16h30. Les animateurs commencent l'accueil par rassembler les enfants et établir un listing précis des enfants

présents. En élémentaire, leurs enfants se rendent seuls dans le pôle périscolaires juste à la fin des TAP.

Après le goûter, les animateurs proposent différentes activités, en intérieur ou dans la cour (activités manuelles, jeux d'expression, jeux collectifs...). Ils privilégient des jeux de coopération et des projets communs (création d'une grande fresque par exemple), plutôt que des créations individuelles. L'équipe d'animation doit être force de proposition et faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Toutefois, selon leurs besoins, leur humeur, leur fatigue, les enfants sont libres de participer aux activités proposées ou de jouer librement dans les espaces d'activités aménagés (coin dînette, jeux de construction, jeux de société, dessin, coloriage...).

Les enfants d'élémentaire qui le souhaitent ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les animateurs proposent un environnement calme et aident éventuellement ceux qui le désirent, mais en aucun cas l'animateur ne remplace les parents dans l'accompagnement des devoirs.

Les enfants participent à l'installation et au rangement du matériel et des jeux.

Même lorsque les enfants jouent librement, les animateurs sont actifs et présents auprès des enfants. Ils se rendent disponibles pour accueillir les parents et relater la journée de l'enfant (informations transmises par les ATSEM ou enseignants).

4. Le goûter

Les goûters sont préparés par le directeur en début d'après-midi (répartition dans les deux salles d'accueil, maternelle et élémentaire, stockés dans des frigos prévus à cet effet). En début d'année scolaire nous testerons un nouvel atelier en TAP : « création de goûter ». Les enfants prépareront ainsi le goûter pour la garderie. Cet atelier devrait permettre de responsabiliser les enfants et de les sensibiliser à l'équilibre alimentaire. Si l'expérimentation est concluante, nous poursuivrons l'atelier toute l'année.

Les enfants passent aux toilettes avant de s'installer à table pour se laver les mains. Les animateurs veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et en quantité suffisante. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, sans toutefois les forcer à manger.

Les enfants se servent seuls un maximum et aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres, passent l'éponge sur la table...

Le goûter un moment convivial, il doit se dérouler dans le calme. C'est un moment privilégié, un moment d'échange, de dialogue entre les enfants et avec les adultes. Pour canaliser les enfants et avoir du calme dans la salle, les animateurs utilisent des outils d'animation (devinettes, énigmes, jeu du « Ni oui ni non », jeu du « qu'est-ce qu'il y a dans la boîte ? »...).

Un passage aux toilettes après le goûter est prévu pour se laver les mains et se débarbouiller. La vaisselle est mise dans le lave-vaisselle avec les enfants.

5. L'aide aux devoirs

Un dispositif d'aide aux devoirs est mis en place en partenariat avec l'école élémentaire. Ce sont des retraités bénévoles qui accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, de 17h15 à 18h00.

Les enfants qui en ont besoin sont orientés par les enseignants vers la coordinatrice de l'aide aux devoirs qui organise le planning d'intervention des bénévoles. Un bénévole accompagne un ou deux enfants par soir, dans les locaux de l'école élémentaire. Ce planning est mis à disposition des animateurs de l'élémentaire qui savent vers qui diriger les enfants.

Parents et enfants signent une charte, dans laquelle les enfants s'engagent notamment à respecter ces bénévoles. Les parents s'engagent de leur côté à vérifier le travail de leurs enfants. En effet, le bénévole qui s'occupe d'un enfant n'a aucune obligation de résultats. Son rôle est de l'aider à réaliser les devoirs qu'il a parfois du mal à faire seul. Le parent doit vérifier avec son enfant que les devoirs ont bien été tous faits.

IV. La communication

1. Avec les enfants

Les animateurs sont à l'écoute des enfants. Ces derniers peuvent proposer des activités, s'exprimer sur le fonctionnement de l'accueil. Ils peuvent à tout moment solliciter l'adulte en cas de besoin (conflit avec un autre enfant, fatigue...). Les animateurs sont attentifs et observent le comportement des enfants. Les nouveaux ateliers périscolaires sont évalués par les enfants de façon ludique (questionnaire avec smileys).

1. Avec les familles

Les animateurs accueillent les parents et les tiennent informés de la vie du centre. Un affichage régulier permet d'informer les familles de la composition de l'équipe (trombinoscope), des projets en cours, ...

Des bulletins d'informations sont édités avant chaque période de vacances scolaires. On y trouve des photos et un bref descriptif des contenus des activités réalisées pendant la période, ainsi que toute information nouvelle.

2. Au sein de l'équipe d'encadrement

Un cahier de liaison est mis à disposition des animateurs dans lequel ils consignent tout évènement important survenu pendant les accueils périscolaires (enfant blessé, grosse colère d'un enfant ...). Les animateurs se retrouvent chaque jeudi matin pour préparer les activités, ils ont donc la possibilité d'échanger. Par ailleurs, des réunions ont lieu à la fin de chaque période. Nous avons la possibilité d'organiser d'autres rencontres en cas de besoin.

3. Avec l'équipe enseignante

De nombreux échanges ont lieu avec l'équipe enseignante afin d'assurer une continuité éducative. Plusieurs réunions ont lieu pendant l'année pour réajuster le fonctionnement des temps périscolaires, les temps de transition entre temps scolaire et temps périscolaire.

Un comité de pilotage sur les rythmes éducatifs est également un lieu d'échange avec l'équipe enseignante. Enfin de nombreux échanges informels ont lieu au quotidien. Le cahier de liaison est disponible pour les enseignantes.

V. La sécurité

Les animateurs disposent d'un listing des enfants de leur groupe. Ils comptent et recomptent les enfants à plusieurs reprises. Ils doivent à tout moment s'assurer d'avoir leur groupe au complet.

Afin d'assurer au mieux la sécurité et de fluidifier la sortie des enfants après les TAP en élémentaire, un porte-clés a été remis aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seuls l'école. Celui-ci est attaché au cartable de l'enfant. Cela permet à tous les animateurs de repérer facilement quels sont les enfants autorisés à partir seuls.

Les fiches sanitaires sont disponibles dans les deux salles d'accueil, maternelle et élémentaire. Elles contiennent les coordonnées des familles, le nom des personnes autorisées à récupérer les enfants et les éventuels problèmes de santé de chaque enfant. En début d'année, un récapitulatif des cas particulier est réalisé et porté à la connaissance de tous les animateurs (enfant asthmatique, allergie aux piqures d'abeilles...). Des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont mis en place avec l'école en cas de besoin. Ils sont présentés aux animateurs.

En cas de blessure bénigne, une armoire à pharmacie est disponible pour désinfecter un enfant ou lui mettre une poche de froid suite à un coup. Tout acte réalisé par un animateur est consigné dans un registre d'infirmerie et signalé aux parents.

Si un enfant est souffrant et a de la fièvre, les parents sont contactés par téléphone. Dans les cas urgents, les pompiers ou le SAMU sont contactés immédiatement et transportent automatiquement le blessé ou le malade vers le centre hospitalier le plus proche. Les parents sont aussitôt avertis.